

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01692

Numéro SIREN : 841 061 070

Nom ou dénomination : 8 FIST

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 1143

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	23072020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
SAS 8 FIST			8 Rue Bonaparte												
SIRET	8	4	1	0	6	1	0	7	0	0	0	0	1	4	06300 NICE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 024
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%				
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre				
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom	
			NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom	
			NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Cabinet Julien BENLI 10 Rue Masséna 06000 NICE Tél: 04 89 98 99 79			Tél:		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	NICE
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président		
			Signature DUQUESNOY FRANK		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2021			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.	
					5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SAS 8 FIST										Néant		*																																						
Adresse de l'entreprise										8 Rue Bonaparte										06300 NICE																																								
Numéro SIRET *										84106107000014																																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois *										6										Durée de l'exercice précédent *										7																														
																				Exercice N clos le										31122020										Exercice N-1 clos le										22072020										
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																				
										1										2										3										4																				
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																				
		Autres *		014				016																																																				
	Immobiliations corporelles *		028		4 583		030		204		4 379																																																	
	Immobiliations financières * (1)		040				042																																																					
	Total I (5)		044		4 583		048		204		4 379																																																	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																				
		Marchandises *		060				062																																																				
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																				
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070																																																			
			Autres * (3)		072		13 267		074		13 267		262 000																																															
Valeurs mobilières de placement		080				082																																																						
Disponibilités		084		37 405		086		37 405		4 604																																																		
Charges constatées d'avance *		092		650		094		650																																																				
Total II		096		51 322		098				51 322		266 604																																																
Total général (I+II)		110		55 905		112		204		55 701		266 604																																																
PASSIF										Exercice N NET										Exercice N-1 NET																																								
										1										2																																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120										500										500																													
	Ecart de réévaluation										124																																																	
	Réserve légale										126										50										50																													
	Réserves réglementées*										130																																																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *										131																																																	
	Report à nouveau										134										42 673										17 783																													
	Résultat de l'exercice										136										3 476										24 890																													
	Provisions réglementées										140																																																	
	Total I										142										46 699										43 223																													
	Provisions pour risques et charges										Total II										154																																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156																				119 514																													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166										3 945										4 992																													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :										169										846										) 172										5 057										98 876									
	Produits constatés d'avance										174																																																	
	Total III										176										9 002										223 382																													
	Total général (I + II + III)										180										55 701										266 604																													
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		4 583																																															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 8 FIST**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 0

Exercice N-1 clos le
12 2 0 7 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	}	209	
Production vendue	biens			215	
	services *			217	
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.					(I)

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		9 516
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		4 500
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	7 345	32 147
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 755)				244	1 057	112
Rémunérations du personnel *					250		12 000
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		4 000
Dotations aux amortissements *					254	204	6 488
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	2	238
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	8 609	69 001

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 10 720 (22 921)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		260 000
Charges financières				(V)	294	7 244	285
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300		207 836
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		4 068

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310 3 476 24 890

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312 3 476 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352 354 1 024

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :		360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370 372 1 024

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
FONDS DE SOLIDARITE COVID 19		4 500
Total des déductions diverses	350	4 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 8 FIST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 583	474		476	4 583	4 583
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	4 583	494		496	4 583	4 583
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	204	564		566	204	
TOTAL			570		572	204	574		576	204
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 8 FIST

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B				780

II	DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	Déficits reportables			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	Déficits de l'exercice			
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			

III	DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)			

IV	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	1 165	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	1 191	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 8 FIST					Néant		☒				
Exercice ouvert le : 23/07/2020			et clos le : 31/12/2020			Durée en nombre de mois		6			
DECLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :						376					
dont apprentis						657					
dont handicapés						651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105					
TOTAL 1						106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143					
Subventions d'exploitation reçues						113					
Variation positive des stocks						111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153					
TOTAL 2						144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats						121					
Variation négative des stocks						145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150					
TOTAL 3						152					
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						137					
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).						117					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022				Effectifs au sens de la CVAE *		023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						026					
Période de référence			024				160				
Date de cessation						186					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 1 0 6 1 0 7 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 8 FIST

ADRESSE (voie) 8 Rue Bonaparte

CODE POSTAL 06300 VILLE NICE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MALLET Prénom(s) THIERRY

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 231073 N° Département 06 Commune NICE Pays FR

Adresse : N° 451 Voie Chemin du Cannet

Code postal 06220 Commune VALLAURIS Pays France

Titre (2) M Nom patronymique DUQUESNOY Prénom(s) FRANK

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 180773 N° Département 59 Commune LILLE Pays FR

Adresse : N° 589 Voie Boulevard des Italiens

Code postal 06270 Commune VILLENEUVE LOUBET Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1

(1)

1

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 1 0 6 1 0 7 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 8 FIST

ADRESSE (voie)

8 Rue Bonaparte

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 22/07/2020 7	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 379		4 379	
21840000	MOBILIER	4 583		4 583	
28184000	AMORT. MOBILIER	204-		204-	
TOTAL I		4 379		4 379	
AUTRES CREANCES		13 267	262 000	248 733-	94. 94-
44567000	CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	1 204		1 204	
44586000	TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	48		48	
46700000	AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	12 015	260 000	247 985-	95. 38-
46710000	LE HUITIEME		2 000	2 000-	100. 00-
DISPONIBILITES		37 405	4 604	32 801	712. 37
51200000	BANQUES	32 410	588	31 822	NS
53000000	CAISSE	4 996	4 017	979	24. 37
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		650		650	
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	650		650	
TOTAL II		51 322	266 604	215 283-	80. 75-
TOTAL GENERAL		55 701	266 604	210 903-	79. 11-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 22/07/2020 7	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		500	500		
10130000	CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	500	500		
RESERVE LEGALE		50	50		
10610000	RÉSERVE LÉGALE	50	50		
REPORT A NOUVEAU		42 673	17 783	24 890	139. 97
11000000	REPORT À NOUVEAU(SOLDE CRÉDIT)	42 673	17 783	24 890	139. 97
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		3 476	24 890	21 413-	86. 03-
TOTAL I		46 699	43 223	3 476	8. 04
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			119 514	119 514-	100. 00-
16411000	Emprunt BPCA 150 000 euros		119 514	119 514-	100. 00-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 945	4 992	1 047-	20. 98-
40100000	FOURNISSEURS	3 945	4 992	1 047-	20. 98-
AUTRES DETTES		5 057	98 876	93 819-	94. 89-
42860000	AUTRES CHARGES À PAYER		19 200	19 200-	100. 00-
43860000	AUTRES CHARGES À PAYER		12 800	12 800-	100. 00-
44400000	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	4 068	4 068		
44551000	T.V.A. À DÉCAISSER		361	361-	100. 00-
44586000	TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER		669	669-	100. 00-
44587000	TVA COLLECTEE A REGULARISER	143	971	828-	85. 27-
45517000	Duquesnoy Franck	846	60 807	59 961-	98. 61-
TOTAL III		9 002	223 382	214 380-	95. 97-
TOTAL GENERAL		55 701	266 604	210 903-	79. 11-

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 22/07/2020 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	602		602	
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	602		602	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	614	35 106	34 492-	98. 25-
70600100 PRESTATIONS DE SERVICES A 10%		27 064	27 064-	100. 00-
70600200 PRESTATIONS DE SERVICES A 20%	180	8 025	7 844-	97. 75-
70600400 PRESTATIONS DE SERVICES 5.5%		17	17-	100. 00-
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE	433		433	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 500	4 500		
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	4 500	4 500		
AUTRES PRODUITS	13 614	6 474	7 140	110. 28
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	1	18	16-	92. 11-
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	13 613	6 456	7 156	110. 84
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	19 329	46 080	26 751-	58. 05-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		9 516	9 516-	100. 00-
60110000 ACHATS DE MATIERES 5.50%		6 462	6 462-	100. 00-
60120000 ACHATS DE MATIÈRES 20.00%		3 204	3 204-	100. 00-
60261400 CONSIGNE DECONSIGNE		150-	150	100. 00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		4 500	4 500-	100. 00-
60310000 VARIATION STOCKS MATIÈRES		4 500	4 500-	100. 00-
AUTRES CHARGES EXTERNES	7 345	32 147	24 802-	77. 15-
60611000 Electricité	738	2 038	1 300-	63. 78-
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	652	783	131-	16. 76-
61320000 LOCATIONS CABINET JEROME		5 327	5 327-	100. 00-
61321000 Locations immo Mesdam Castelli		5 914	5 914-	100. 00-
61322000 Locations immo Tichadou	2 060	4 286	2 226-	51. 94-
61351000 Location TPE	108	119	11-	9. 09-
61352000 Location Caisse		287	287-	100. 00-
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	305	7 162	6 857-	95. 74-
61560000 MAINTENANCE		1 297	1 297-	100. 00-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	399	998	599-	60. 00-
61610000 MULTIRISQUES		212	212-	100. 00-
61660000 ASSURANCE S/ EMPRUNT	277	756	479-	63. 39-
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	65	203	138-	67. 85-
62261000 HONORAIRES COMPTABLES		1 215	1 215-	100. 00-
62262000 HONORAIRES JURIDIQUE	705	350	355	101. 43
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	330	42	288	693. 20
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		3	3-	100. 00-
62570000 RÉCEPTIONS	227		227	
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	25-	543	568-	104. 68-
62720000 COMM ET FRAIS S ÉMISS EMPRUNT	1 162	102	1 060	NS
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	343	344	2-	0. 50-
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)		167	167-	100. 00-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 057	112	946	845. 37
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		31-	31	100. 00
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU		160-	160	100. 00
63511000 CET (CVAE + CFE)	755		755	
63513000 AUTRES IMPÔTS LOCAUX	302	302		

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 6	Exercice N-1 22/07/2020 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		12 000	12 000-	100. 00-
64180000		12 000	12 000-	100. 00-
CHARGES SOCIALES		4 000	4 000-	100. 00-
64581000		4 000	4 000-	100. 00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	204	6 488	6 284-	96. 86-
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	204	6 488	6 284-	96. 86-
AUTRES CHARGES	2	238	236-	99. 04-
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	2	238	236-	99. 04-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 609	69 001	60 393-	87. 52-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	10 720	22 921-	33 642	146. 77
PRODUITS EXCEPTIONNELS		260 000	260 000-	100. 00-
77500000 PRODT CESSIONS D'ÉLTS ACTIFS		260 000	260 000-	100. 00-
CHARGES FINANCIERES	7 244	285	6 959	NS
66116000 INTÉRÊT EMPRUNT, DETTE ASSIMILÉ	7 244	285	6 959	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES		207 836	207 836-	100. 00-
67500000 VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ		207 836	207 836-	100. 00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 068	4 068-	100. 00-
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		4 068	4 068-	100. 00-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 476	24 890	21 413-	86. 03-

Date 02/07/2021		Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 000272 SAS 8 FIST 8 Rue Bonaparte 06300 NICE	Référence	Page 1
Collaborateur JB G2 CAU			Exercice 23/07/2020 31/12/2020	

[illegible]

8 FIST

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 500 euros

3819 Route de la Bollène Vésubie
06450 LA BOLLENE VESUBIE
R.C.S. NICE 841 061 070



Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à 18 heures, les associés de la SOCIETE 8 FIST au capital de 500 € divisé en 500 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Franck DUQUESNOY, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus à la Présidence,
- L'affectation des résultats de cet exercice et décisions à cet égard,
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- La ratification de la rémunération du Président,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

La Présidence déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, la Présidence déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes qui font apparaître un bénéfice de 3 476€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :**

Résultat de l'exercice	3 476€
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	42 673€
Formant un résultat à affecter de	46 149€
- A la Réserve légale :	0€
- A titre de dividendes aux associés :	0 €
Soit 0 € par part sociale	
- Le solde, au Report à nouveau débiteur, soit :	46 149€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle les sommes distribuées au titre de dividende pour les trois exercices suivants :

	N	N-1	N-2
Dividendes bruts : (éligibles à l'abattement de 40%)	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **prend acte que Monsieur Franck DUQUESNOY n'a reçu aucune rémunération en sa qualité de Président de la Société** au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

19 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du Bureau.

M. Franck DUQUESNOY

Président



Mme Sandra DUQUESNOY

Associé



8 FIST

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 500 euros

8 Rue Bonaparte
06300 NICE
R.C.S. NICE 841 061 070



Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021

Extrait

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	3 476€
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	42 673€
Formant un résultat à affecter de	46 149€
 - A la Réserve légale :	 0€

Extra

- A titre de dividendes aux associés : 0 €

Soit 0 € par part sociale

- Le solde, au Report à nouveau débiteur, soit : 46 149 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle les sommes distribuées au titre de dividende pour les trois exercices suivants :

	N	N-1	N-2
Dividendes bruts :	Néant	Néant	Néant
(éligibles à l'abattement de 40%)			

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme à l'original

La Présidence

Extra

